



16ème législature

Question N° : 18204	De M. Vincent Ledoux (Renaissance - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > santé	Tête d'analyse > Résistance aux antibiotiques	Analyse > Résistance aux antibiotiques.
Question publiée au JO le : 28/05/2024 Date de changement d'attribution : 04/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Vincent Ledoux interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les risques sanitaires liés à la résistance aux antibiotiques dans laquelle nombre de spécialistes entrevoient déjà la première cause de mortalité au monde d'ici 2050. Ce phénomène est responsable d'au moins 4,95 millions de décès par an, un chiffre qui pourrait croître de manière exponentielle d'ici au milieu du XXI^e siècle. En rendant le traitement des infections bactériennes plus difficile, le phénomène pose donc un véritable problème de santé publique en prolongeant la durée des maladies, en augmentant la mortalité mais aussi les coûts médicaux. La Fédération européenne des associations et industries pharmaceutiques (EFPIA) estime son coût à 100 000 milliards de dollars en matière de dépenses. Ce qui conduit l'EFPIA à plaider pour un nouveau modèle économique des antibiotiques pour rétablir un équilibre entre les prix et les volumes. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer comment la France se prépare nationalement et en relation avec ses partenaires européens et internationaux à ce que l'Organisation mondiale de la santé elle-même considère comme « l'une des 10 plus grandes menaces pour la santé publique mondiale ».